



LA **PLAINE**
DES PALMISTES

Affaire 06-060422

Budget Annexe des Pompes Funèbres – Approbation du
Compte Administratif 2021

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **31 mars 2022** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : 6

Procurations : 01

Total des votes : 22

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU SIX AVRIL
DEUX MILLE VINGT-DEUX

L'an deux mille vingt-deux le **SIX AVRIL** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFFE 1^{ère} adjointe – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint - Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal - Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint à Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM06-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

Affaire 06-060422

Budget Annexe des Pompes Funèbres – Approbation du Compte Administratif 2021

Il est soumis à l'approbation du conseil municipal le compte administratif 2021 du budget annexe des Pompes Funèbres.

I – Section d'exploitation

Les dépenses liées aux charges à caractère général s'élèvent à 1 850,01 €. Le total des recettes s'élève à 9 299,35 € dont 1 320,00 € pour les produits et services et 7 979,35 € correspondant au report de l'excédent de l'exercice 2020.

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap	Libellé	CA 2021	Chap	Libellé	CA 2021
011	Charges à caractère général	1 850,01	70	Vente de produits, prestations	1 320,00
			002	Résultat de fonctionnement reporté	7 979,35
	TOTAL	1 850,01		TOTAL	9 299,35

Le résultat d'exploitation cumulé au 31 décembre 2021 s'élève ainsi à 7 449,34 €.

II – Section d'investissement

Aucun mouvement n'a été enregistré tant en dépenses qu'en recettes.

Le résultat global cumulé des sections d'exploitation et d'investissement s'élève à 7 449,34 €.

Les états budgétaires et différentes annexes au présent rapport ont été mis à disposition des membres du conseil municipal (plateforme IDELIBRE). En cas de problème d'ouverture des documents transmis, ils sont consultables au sein des services de la Direction Ressources.

La présidence étant assuré par Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe.

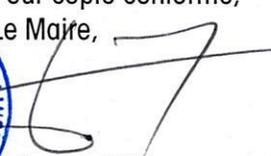
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés et **3 CONTRE** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER), 1 abstention (Frédéric AZOR), et le maire ne prenant pas part au vote

VALIDE les termes du présent rapport,

APPROUVE le compte administratif 2021 pour le budget annexe des pompes funèbres présenté ci-dessus au niveau des chapitres,

AUTORISE le Maire, ou en son absence l'adjoint délégué, à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220406-DCM06-060422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 22
 Nombre de suffrages exprimés 22
 VOTES : Pour 18
 Contre 3
 Abstentions 1

Date de convocation : 8/13/22

Présenté par le Maire (1),
 A Plaine des Palmistes le 06/04/22
 Le Maire (1),
 Délibéré par Conseil Municipal (2), réunion en session ordinaire
Plaine des Palmistes, le 06/04/22

Les membres du Conseil Municipal (2)

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a roughly circular pattern. Some signatures are more legible than others, such as 'Maire' and 'Conseil Municipal'.

Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
 A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20220406-DCM06-060422-DE
 Date de télétransmission : 14/04/2022
 Date de réception préfecture : 14/04/2022